



ÉCOLE SAINT AIGNAN

Dossier de rentrée 2017-2018: mode d'emploi

Le dossier de rentrée comporte 9 documents en version PDF.

Seuls les documents n°4 et n°5 doivent être retournés à l'accueil ou par courrier au plus tard le :

Vendredi 23 juin 2017

Attention : si vous avez plusieurs enfants dans l'école, le « questionnaire confidentiel de l'enfant » et les « autorisations » sont à remplir pour **chaque** enfant. A partir du CP, la location des livres se fait **directement auprès de l'ARBS**, sans passer par l'école.

Composition du Dossier de Rentrée

- 1- **Dossier de rentrée 2017-2018 : mode d'emploi**
- 2- **Les informations pour l'année 2017-2018**
 - La rentrée
 - La vie de l'école : en maternelle, en primaire
 - Les entrées et les sorties
 - La circulation et la sécurité
 - La préparation aux sacrements
- 3- **L'APEL et l'OGEC**
 - Le comité de gestion : L'OGEC
 - Le comité de parents : L'APEL
 - Les parents relais
- 4- **Les questionnaires à retourner pour le vendredi 23 juin 2017**
 - La composition de la famille
 - Le questionnaire confidentiel de l'enfant (1 par enfant)
 - Les autorisations (1 par enfant)
 - Le bulletin d'engagement
 - Participer à la vie de l'école
 - S'engager dans la vie pastorale de l'école
- 5- **Contrat de Scolarisation (à rendre en 2 exemplaires recto-verso)**
- 6- **La liste des fournitures 2017-2018**
- 7- **La vente des tabliers**
- 8- **L'ARBS : manuels scolaires à partir du CP**
- 9- **L'ARBS : Consigne à suivre pour l'inscription**

Les listes de classes seront mises en ligne sur le site internet fin août. Vous serez prévenus par mail.